

Les nouveautés de la Certification HAS V2020

Contexte

La certification des établissements de santé permet d'évaluer la capacité des établissements à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la prise en charge des patients reposant notamment sur l'identification et la maîtrise de ses risques. Ce parcours d'évaluation en continu avec des étapes essentielles : l'entrée dans la procédure, le compte qualité, la visite de certification, le rapport de certification et le suivi est précisé dans la version V2020 de la Haute autorité de santé (HAS).

Objectifs

- **Identifier** les nouveautés du référentiel de la certification V2020
- **Connaitre** les nouvelles modalités
- **Appréhender** l'impact sur la politique qualité gestion des risques tout en l'incluant dans une démarche continue d'amélioration
- **Mettre en œuvre** les changements de pratiques

Renseignements complémentaires

Les groupes seront mis en place à la demande des établissements ou des GHT.

Financement

Fonds mutualisés ANFH ou sur le plan DPC de l'établissement pour le personnel médical

Dates

A définir une fois le marché attribué

Validité du marché

4 ans à partir de l'attribution du marché

Programme

A déterminer, marché en cours d'achat

Public

tout professionnel participant à la préparation de la V2020 dans son établissement ou son GHT

Exercice

2021

Code de formation

AFR 5.02

Nature

AFR

Organisé par

A déterminer

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences